

Herbicyclage

*La Régie et vous...
un partenariat pour
l'environnement !*



RÉGIE
INTERMUNICIPALE DES
DÉCHETS DE LA LIÈVRE

1064, rue Industrielle
CP 172
Mont-Laurier, Québec
J9L 3G9

Téléphone : (819) 623-7382
Télécopie : (819) 623-4739
Courriel : ridl@tlb.sympatico.ca
Internet : www.ridl.ca



Qu'est-ce que l'herbicyclage ?

Il s'agit d'une technique simple, efficace, économique et écologique qui consiste à laisser, après la tonte, l'herbe coupée sur le sol. De plus, la décomposition de l'herbe produit le meilleur engrais naturel que l'on puisse trouver.

Les arguments pour faire de l'herbicyclage ?

Certains d'entre nous ne veulent pas laisser le gazon coupé au sol car ils disent que ce n'est pas esthétique. Voici quelques arguments pour convaincre les irréductibles de penser vert et de faire de l'herbicyclage :

- Fini l'achat de fertilisant chimique
- Diminution du coût d'achat des sacs de poubelle
- Réduction du volume de résidus verts générés
- Réduction du volume d'enfouissement
- Moins de temps, en moyenne, pour tondre la pelouse
- Plus de temps pour relaxer

Faut-il vraiment ignorer les biens fait de l'herbicyclage ???